

Club Nautique Pully

Semaine du soir 2017

Avis de course



1. Lieu et date

La semaine du soir du CNP aura lieu du lundi 14 août au vendredi 18 août 2017 à Pully sur le lac Léman.

2. Organisateur : Club nautique Pully www.cnpully.ch

- Président du comité d'organisation : François Bopp
- Président du comité de courses : François Lehmann

3. Règles

- 3.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans "Les règles de Course à la Voile" (RCV) ainsi que les prescriptions de Swiss Sailing.
- 3.2 Le règlement de jauge SRS 2017 de l'ACVL.
- 3.3 Règles de course modifiées dans ces IC : 35, 40, 44.1, 44.2, 61.3, 62.2, 66 et A4.1

4. Admissibilité

- 4.1 La semaine du soir du CNP est ouverte aux bateaux étrangers.
- 4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF.

5. Publicité

La publicité est autorisée conformément aux directives de la fédération suisse de voile. Les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6. Inscriptions

6.1 Les inscriptions on-line sont à saisir sur le site de www.manage2sail.com : <http://www.manage2sail.com/fr-CH/event/b99af51a-30d4-465d-9264-f2cfd8e4dd37#!/classes>

6.2 Inscription jusqu'au dimanche 13 août 2017.

6.3 Finance d'inscription : paiement sur place lors de la confirmation d'inscription :

Samedi 12 août : 18 h – 19 h

Dimanche 13 août : 18 h – 19 h

CHF 50.- / lestés et multi : CHF 50.- / CHF 25.- / dériveurs

6.4 Inscription tardive jusqu'au lundi 14 août 2017 :

Lundi 14 août : 17h – 18 h

CHF 60.- / lestés et multi : CHF 60.- / CHF 35.- / dériveurs

(supplément CHF 10.- / bateau)

6.5 Lors de la confirmation d'inscription, les documents suivants seront exigés :

- Carte de Swiss Sailing ou licence.
- Autorisation de port de publicité

7. Programme

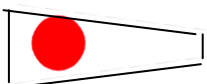
7.1 lundi 14 août au vendredi 18 août 2017 **19 h 00 : 1^{er} départ possible**

7.2 Il est prévu de courir **5** courses soit une course par jour.

8. Pavillons de séries

La participation est limitée aux séries suivantes (pas de course pour les Optimist)

Dériveurs+Multi
Flamme n° 1



Lestés A TCF ≥ 1.075
Flamme rouge



Lestés B TCF ≤ 1.074
Flamme verte



Les Lestés A et B devront portés en permanence une flamme distinctive qui sera remise lors de la confirmation d'inscription pour un montant **de CHF 10.--**. **Les flammes ne sont plus reprises en fin de régates mais peuvent être conservées pour les années suivantes.**

9. Zone de course

La zone de course se situe au large de Pully.

10. Parcours

Le parcours sera défini des les IC.. Le schéma du ou des parcours sera exposé au bureau de course et expliqué lors de la confirmation d'inscription.

11. Jauge

Les règles de jauge doivent être respectées durant la régates. Aucun contrôle de jauge n'est prévu durant la compétition

12. Système de pénalité

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un tour, comprenant un virement et un empannage, est exigé.

13. Classement

Le classement sera établi par séries en temps compensé selon les coefficients ACVL-SRS 2017 (série rouge et vert) et selon les coefficients de la FFV pour les dériveurs. Le plus mauvais score sera retiré du classement final à partir de 4 courses validées.

14. Prix

Des prix seront distribués pour la régates aux 3 premiers classés de chaque série. Un tirage au sort complétera la planche des prix.

15. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

16. Assurances

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable en compétition.

17. Droit à l'image

En participant à la régates, un concurrent accorde automatiquement et sans compensation d'aucune sorte, à l'Autorité Organisatrice, aux prestataires et aux partenaires de l'épreuve, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l'épreuve, tout nom, image de lui-même ou de son bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle participe le concurrent.